



2 Défibrillateur

4 Prévention incendie

6 Personne n'est à l'abri de la fraude

7 MRC de la Jacques-Cartier

ACTUALITÉS

Un succès magique pour la fête des tuques!

Les 16 et 17 février derniers, les Delageoises et Delageois se sont donnés rendez-vous dans un laboratoire scientifique pour la 19^e édition de la Fête des Tuques.

Encore une fois cette année, les participants ont pu entrer dans un univers fantastique et côtoyer des personnages colorés comme les professeurs *Explo Zion* et *Yssétoute*; le volontaire concierge, *Monsieur Plumeau*; *Madame Ouppe Pelaille*, l'assistante gaffeuse; l'étudiante *Ella Pa*, passionnée de mode et bien sûr, le *Yéti*, un grand personnage poilu, épeurant à première vue, mais qui se laisse rapidement amadouer avec des sourires.

Après une présentation des personnages et la mise en place de l'histoire le vendredi soir, les jeunes et moins jeunes devaient amasser des boules de joie le samedi après-midi en participant à diverses activités comme: de la raquette en sentiers, de l'initiation au fatbike, du Katag, de la glissade, de la fabrication de slime, du

coloriage, du bricolage de jumelles (pour chercher le yéti), etc.

De plus, le professeur *Yssétoute* a mis au défi les visiteurs de répondre à des questions sur l'histoire de Lac-Delage. Pendant tout l'évènement, ce dernier faisait des recherches pour trouver une formule qui

révolutionnerait le monde. Il l'a finalement trouvée, mais... ce n'est pas encore public!

L'activité a ensuite pris fin le samedi soir avec tous les personnages, la remise de diplômes, le concours annuel de tuques et un match de hockey amical parents/enfants.



Claudel Huot

Le comité organisateur peut, sans l'ombre d'un doute, parler d'un succès incontestable. Plus de 95 jeunes de tous les âges sont venus, parfois comme bénévoles, parfois seulement pour partager ce moment unique comme seuls les habitants de Lac-Delage peuvent le faire.

Rappelons également que le succès de cette activité repose sur une forte implication des bénévoles. En effet, plus de 30 citoyens ont donné de leur temps pour rendre l'activité possible que ce soit dans l'écri-

ture du scénario, les décors, les costumes, l'animation d'activités, l'accueil, la préparation du Chocolat chaud, le montage et démontage et plus. Si vous avez aimé cette Fête des Tuques et que vous aimeriez donner un peu de temps l'an prochain, veuillez communiquer avec Karine Bisson au 418 803-4865.

Cette activité a également été rendue possible grâce à la Ville de Lac-Delage, la MRC de La Jacques-Cartier et les nombreux partenaires.



MERCI à nos commanditaires



NOUS JOINDRE

BUREAU MUNICIPAL

24, rue Pied-des-Pentes, Lac-Delage (Québec), Canada G3C 5A4

Téléphone : 418 848-2417
Télécopieur : 418 848-1948
Courriel : ville@lacedelageqc.ca
Site Internet : www.lacedelage.qc.ca

Heures d'ouverture de 8 h 30 à 12 h
Du lundi au jeudi et de 13 h à 17 h

Pour rencontrer un membre du personnel municipal à un autre moment, veuillez prendre un rendez-vous par téléphone ou par courriel à l'aide des informations indiquées ci-dessus.

NUMÉROS IMPORTANTS

Travaux publics	418 264-0592
Urgence (soir et fin de semaine) ou	418 264-0820
Écocentre Québec	418 641-6004
Sûreté du Québec, poste de Lac-Beauport	418 841-3911
Bureau de poste	418 848-3380
CLSC La Source	418 849-2572
Hydro-Québec	1 800 790-2424
Info-Santé	811
Centre antipoison du Québec	1 800 463-5060
SOPFEU (Incendie de forêt)	1 800 463-3389
Recherche et sauvetage aérien	1 800 463-4393
Recherche et sauvetage maritime	1 800 464-4393

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Les prochaines séances du conseil se tiendront les :

9 avril 2018 à 19h30
14 mai 2018 à 19h30

Un service de gardienne est disponible sur place.
Réservez votre place par téléphone au 418 848-2417.

BRANCHEZ-VOUS !

Restez informé et inscrivez-vous à l'infolettre pour les citoyens au lacedelage.qc.ca.

Suivez notre page **Facebook** pour être informé des tout derniers développements !



Crédit Huot

NOUVELLES MUNICIPALES

Un défibrillateur accessible à tous et une formation offerte aux citoyens

Lors de la dernière assemblée du conseil municipal, la Ville de Lac-Delage a pris la décision d'acheter un défibrillateur. Pour en faciliter l'accès, il sera installé à l'entrée du Manoir du Lac-Delage. L'installation se fera d'ici la fin mars.

Selon Urgence-Santé, au même titre qu'un extincteur d'incendie, un DEA devrait être accessible à tous, car un arrêt cardiaque peut survenir à tout moment et en tout lieu.



QU'EST-CE QUE LA DÉFIBRILLATION ?

Lors d'une réanimation cardiorespiratoire, c'est la défibrillation - la fameuse décharge électrique sur la poitrine - qui remet le cœur en action et sauve des vies. Cependant, il faut agir vite : **sans défibrillation, les chances de survie diminuent de 7% à 10% par minute.**

Le défibrillateur externe automatisé que l'on reconnaît de plus en plus sous l'acronyme DEA est un appareil portatif qui permet d'administrer le choc pour restaurer au cœur son activité normale afin qu'il puisse se remettre à battre. Ainsi, le cerveau peut recevoir un apport minimal d'oxygène, retardant les dommages cérébraux irréversibles.

N'oubliez pas que la première chose à faire dans une telle situation, c'est le 9-1-1. Vous serez alors guidé par des répondants formés pour vous aider. Même si l'ambulance est en route, ce sont les gens sur place, témoins de l'arrêt cardiorespiratoire, qui offrent à la victime les meilleures chances de survie en entreprenant la réanimation cardiorespiratoire (RCR).

FORMATION RCR-DAE (NIVEAU C) DURÉE 4 HEURES

Les cours seront offerts ici à la Ville de Lac-Delage et dispensés par un instructeur certifié. **Vous devez confirmer votre intérêt à la Ville auprès de Mélissa Turmel au 418-848-2417 au plus tard le 29 mars 2018.** En fonction du nombre d'inscriptions, nous formerons des groupes pour des sessions en avril. Les coûts seront payables à la Ville avant le début du cours.



SUJETS ABORDÉS- FORMATION RCR- DAE

durée 4 heures (coût de 30 \$/personne)

- Rôle et responsabilité;
- Évaluation d'une victime;
- Collectes d'informations;
- Position latérale de sécurité;
- Étouffements;
- Problèmes cardiaques ;
- AIT / AVC;
- RCR (Bébé, enfant et adulte);
- DEA (Défibrillateur).



Mars

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

- Déchets
- Recyclage
- Compost

NOUVELLES MUNICIPALES

Soyez vigilant SVP - secteur rue des Crans

Nous savons actuellement que de nombreux travailleurs sont stationnés sur la rue des Crans et cela occasionne nécessairement des inconvénients aux résidents. Nous sommes en contact régulièrement avec le promoteur afin de minimiser le plus possible les impacts pour les citoyens. Cependant, comme beaucoup de jeunes enfants habitent le secteur, nous demandons à la population de redoubler de prudence quant à la vitesse, soyez très vigilants. Les sous-contractants

ont tous été avisés qu'il est impératif d'être extrêmement prudents lors de leurs déplacements avec leurs véhicules. Si vous êtes témoin de pratiques dangereuses dans ce secteur, svp avisez la municipalité immédiatement afin qu'on prenne les mesures nécessaires. ■

Merci de votre collaboration.
La direction

ERRATUM

Nous désirons remercier la Station de Ski Stoneham pour le prix de présence offert lors de la soirée des bénévoles. Ce commanditaire a été oublié lors de la dernière parution et nous nous en excusons.

Dans le texte sur la fête des bénévoles en première page de l'édition de février du Delageois, on aurait dû lire Karine Brisson au lieu de Ann-Catherine Bisson comme bénévole de l'année. La version web a été modifiée mais malheureusement la version papier était déjà sous presse à ce moment. Mille excuses pour cette erreur.

PUBLICITÉ DANS VOTRE JOURNAL LOCAL

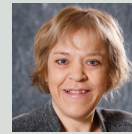
Vous désirez avoir une publicité dans le journal Le Delageois? Il suffit de nous transmettre un courriel à l'adresse ville@lacadelage.qc.ca ou d'appeler au 418 848-2417. C'est avec plaisir que nous travaillerons avec vous à la promotion de votre projet ou de votre entreprise.

CONSEIL MUNICIPAL



Maire
M. Guy Rochette
mairie@lacadelage.qc.ca

- Représentant à la table des maires à la MRC de la Jacques-Cartier;
- Liaison avec les autres paliers de gouvernement et la Ville de Québec;
- Communication avec les citoyens;
- Développement économique et immobilier;
- Superviser et appuyer les conseillers dans leurs responsabilités respectives.



Conseiller #1
Responsable des finances, administration et communication
Mme Jacinthe Marcoux
jmarcoux@lacadelage.qc.ca

- Ressources humaines;
- Responsable du bénévolat et bottins des ressources;
- Accueil des nouveaux citoyens;
- Site internet, Facebook et journal Le Delageois;
- Ententes intermunicipales;
- Budget et rapport financier;
- Comptes payables;
- Substitut à la sécurité publique.



CONSEILLER #4
Responsable aux loisirs et à la culture
M. Alexandre Poupart
apoupart@lacadelage.qc.ca

- Ententes intermunicipales sur les loisirs et la culture;
- Liaison avec les divers intervenants en matière de loisirs et culture;
- Comité de la famille;
- Aînés;
- Politique familiale;
- Comité culturel;
- Optimisation des services et activités de loisirs et de culture à Lac-Delage;
- Substitut à l'environnement.



CONSEILLER #2
Responsable des travaux publics et voirie
M. Alexandre Morin
amorin@lacadelage.qc.ca

- Entretien du réseau routier;
- Déneigement;
- Entretien des bâtiments;
- Entretien et amélioration des infrastructures;
- Embellissement et amélioration de la visibilité et propreté de la Ville;
- Liaison avec le Ministère des transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
- Substitut à l'urbanisme et au CCU.



CONSEILLER #5
Responsable de la sécurité publique
Mme Christiane Gosselin
cgosselin@lacadelage.qc.ca

- Sécurité civile (mesures d'urgence);
- Protection de la personne et propriété;
- Sécurité incendie et premier répondant;
- Transport collectif;
- Application des règlements municipaux;
- Substitut aux finances, administration et communication.



CONSEILLER #6
Responsable de l'environnement
M. Jonathan Baker
jbaker@lacadelage.qc.ca

- Usine de filtration;
- Assainissement des eaux;
- Matières résiduelles et matières recyclables;
- Entente Écocentre avec la Ville;
- Protection du lac et réglementation;
- Diagnose du lac (liaison avec l'APPEL);
- Substitut aux travaux publics.



CONSEILLER #3
Responsable de l'urbanisme
M. Marc Boiteau
mboiteau@lacadelage.qc.ca

- Comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- Mise en valeur du territoire;
- Mise à jour du plan d'urbanisme de la Ville selon le schéma d'aménagement;
- Développement domiciliaire;
- Substitut aux loisirs et à la culture.

Une équipe de passionnés à l'écoute de vos besoins

desjardins.com/caisse-charlesbourg
418 626-1146

Desjardins
Caisse populaire de Charlesbourg

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Les cendres chaudes



Les cendres chaudes : dehors!

Plus d'un mètre

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Québec

Les cendres de bois peuvent demeurer chaudes jusqu'à 7 jours et continuer de produire du monoxyde de carbone. Au Québec, environ un incendie tous les 2 jours est causé par un mauvais entreposage de cendres chaudes!

Placez-les dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle, puis déposez-le à l'extérieur, sur une surface incombustible, à plus d'un mètre des bâtiments. Vous pouvez également ajouter de l'eau ou de la neige aux cendres chaudes pour les refroidir. ■

Avertisseur de fumée

Les statistiques des 10 dernières années démontrent qu'en moyenne 50 décès accidentels surviennent annuellement lors d'incendies de bâtiments. Seulement 42% des bâtiments incendiés étaient munis d'avertisseurs de fumée fonctionnels.

LE MEILLEUR MOYEN DE SAUVER VOTRE VIE ET CELLE DE VOS PROCHES

L'avertisseur de fumée constitue le meilleur moyen de sauver des vies. Vérifiez régulièrement son fonctionnement, qu'il soit à pile ou électrique.

- Remplacez périodiquement sa pile ou utilisez, si possible, une pile longue durée comme une pile au lithium.
- Ne retirez jamais la pile de l'avertisseur et ne le débranchez pas, même s'il se déclenche inutilement. Utilisez plutôt la touche de sourdine de l'appareil.
- Tout avertisseur de fumée doit être remplacé 10 ans après la date de fabrication indiquée sur le boîtier. Si aucune date de fabrication n'est indiquée, l'avertisseur de fumée doit être remplacé sans délai (Source : Code de sécurité du Québec (CBCS))

VISITES DE PRÉVENTION

Prenez note que le Service de sécurité incendie de la ville de Stoneham procédera à des visites de prévention incendie dans la Ville de Lac-Delage de mai à septembre 2018.

COMMENT CHOISIR UN AVERTISSEUR DE FUMÉE

- L'avertisseur de fumée à ionisation est le plus courant. Il s'installe près des chambres à coucher.
- L'avertisseur de fumée à cellule photoélectrique s'installe près de la cuisine, de la salle de bain et des appareils de chauffage, car il déclenche moins d'alarmes inutiles causées par les vapeurs d'humidité ou de cuisson.
- L'avertisseur muni d'une pile longue durée au lithium constitue un choix avantageux. La pile, située dans un compartiment scellé, a une durée de vie de dix ans.
- Si un occupant est sourd ou malentendant, il est recommandé d'installer des avertisseurs de fumée qui combinent une lumière stroboscopique et du son.
- Dans les constructions neuves, l'avertisseur de fumée doit être relié au système électrique. Il devrait idéalement contenir une pile d'appoint en cas de panne de courant.
- Le logo «ULC» du Laboratoire des assureurs du Canada doit apparaître sur l'avertisseur de fumée, indiquant qu'il répond aux normes canadiennes.

L'avertisseur de fumée ne détecte pas le monoxyde de carbone. **Seul un avertisseur de monoxyde de carbone (CO) peut le faire.**

N'OUBLIEZ PAS...

Faites un **plan d'évacuation** de votre maison et faites-en l'exercice au moins une fois par an.

EN CAS D'INCENDIE :

- Sortez rapidement. Marchez à quatre pattes s'il y a de la fumée.
- Rendez-vous au point de rassemblement.
- Ne retournez jamais dans un bâtiment s'il y a de la fumée ou s'il est en flammes.
- Composez le **9-1-1** une fois dehors.

L'avertisseur de fumée ne détecte pas le monoxyde de carbone (CO) et l'avertisseur de CO ne détecte pas l'incendie. Procurez-vous les deux types d'avertisseurs ou un avertisseur qui détecte à la fois la fumée et le monoxyde de carbone, pour plus de sécurité, si vous possédez une ou plusieurs sources de **monoxyde de carbone (CO)**. ■

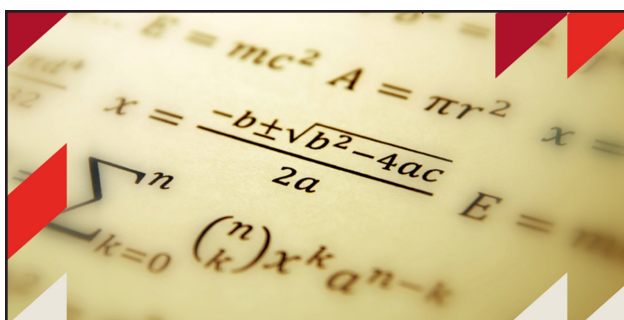
Carrossier ProColor

Votre voiture est endommagée ?

Appellez: **Eric Blais**
418 561-0084

Service d'estimation à domicile.

Nous faisons affaire avec tous les assureurs du Québec
Nous remplaçons aussi des vitre d'auto!



TUTORAT EN MATHÉMATIQUE

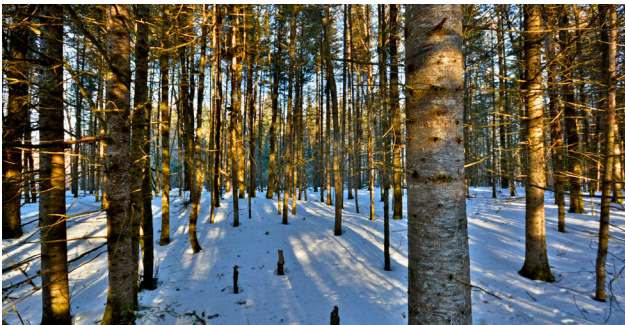
418 255-0875
lucie_bernier@hotmail.com

Lucie
Bernier

Soyez visibles, c'est votre responsabilité!



Dans son plan d'action sur la sécurité routière, la Ville désire offrir gratuitement aux citoyens qui marchent ou qui se promènent à vélo dans les rues le soir, un brassard réfléchissant pour que vous soyez visibles. Vous pouvez vous le procurer à l'hôtel de Ville à partir du 26 mars. ■



Credel Huot

Rapport de sécurité routière

À la suite du rapport de diagnostic en matière de sécurité routière de la firme Rue Sécure inc. en 2017, le conseil municipal a pris la décision d'établir un Plan d'action sur trois ans pour améliorer certaines problématiques soulevées. Pour 2018, le conseil municipal investira près de 10 000 \$ en matière de sécurité routière. Une aide financière de 7270\$ a été octroyée à la Ville de Lac-Delage dans le cadre du Programme d'aide financière du Fonds de la Sécurité Routière pour aider à défrayer les coûts de l'étude et des achats de matériel.

Considérant les travaux d'infrastructures prévus pour l'été 2018, des actions ont été sélectionnées pour éviter d'entrer en conflit avec ces derniers. Comme la patience des citoyens sera largement sollicitée cet été, nous pensons que les interventions aux problématiques liées aux intersections (Pied-des-Pentes/Du Lac; Du Rocher/Du Ruisseau/Pied-des-Pentes; Du Lac/Des Monts) ainsi que celles sur l'avenue du Rocher et sur l'avenue du Lac seront plutôt réalisées à l'été 2019.

VOICI LES PRINCIPALES RÉALISATIONS PRÉVUES EN 2018

- Réduction de la vitesse à 40 km/h partout et ajout de panneaux avec pictogramme indiquant la cohabitation entre vélos, piétons et véhicules aux endroits nécessaires;
- Affichage à l'entrée de la Ville pour les gens de l'extérieur;
- Achat d'un deuxième limiteur de vitesse;
- Achat de brassards réfléchissants pour les résidents;
- Campagne de sensibilisation pour améliorer les déplacements dans la Ville;
- Élagage des arbres à certains endroits problématiques pour augmenter la visibilité.

Malgré les actions qui seront prises en matière de sécurité pour les prochaines années, il n'en demeure pas moins que la meilleure sécurité débute par chacune de nos actions au quotidien. Le véritable succès d'une ville respectueuse de tous commence par les habitudes et l'attitude de chacun. Soyons responsables à Lac-Delage, la sécurité c'est une affaire de tous! ■

CCAP
CABLE . COM
TÉLÉVISION • TÉLÉPHONIE • INTERNET

Vos habitudes changent,
nos forfaits aussi!

Forfait
3 services

97,09\$*
/ mois

Internet illimité



Consommation
illimitée Vitesse
15 Mbits/s

Télévision



Base numérique
+ 10 chaînes à la carte
& location d'un
terminal HD G8

Téléphonie



300 minutes
d'appels
+ toutes les options
incluses



418.849.7125

www.ccapcable.com



CCAP 5 ans déjà!
Votre Tv locale

* L'offre est sujette à changement et peut être modifiée sans préavis. Le forfait comprend : Internet Alpha + un forfait Grand consommateur (consommation illimitée), la Base numérique et un combo personnalisé à 10 chaînes, la location d'un terminal G8 et une ligne téléphonique l'Essentiel. Certaines conditions s'appliquent. Taxes en sus.

CAMPAGNE: MOIS DE LA PRÉVENTION DE LA FRAUDE 2018

Personne n'est à l'abri de la fraude

Plusieurs activités de sensibilisation en matière de fraude seront organisées sur le territoire dans le cadre de la 14^e édition du Mois de la prévention de la fraude.

La campagne nationale 2018 se déploiera sous le thème Personne n'est à l'abri de la fraude. Peu importe la profession, le sexe, l'âge ou l'appartenance culturelle, les fraudeurs ciblent tout le monde. Chaque année, de nombreux québécois sont victimes de fraudes ce qui occasionne non seulement des pertes financières considérables, mais également des répercussions psychologiques pour ces derniers.

UNE CAMPAGNE DE PRÉVENTION PRIMORDIALE

Plusieurs activités de sensibilisation sont prévues sur le territoire afin de mieux renseigner la population en matière de fraude. Elle vise à rappeler aux citoyens que les fraudeurs font preuve d'une grande habileté et usent d'une variété de stratagèmes pour manipuler leurs victimes. Bien que de nombreuses équipes spécialisées travaillent quotidiennement à combattre les divers types de fraudes, la vigilance et le travail de prévention demeurent les meilleures protections.

Les fraudeurs misent généralement sur la méconnaissance, la vulnérabilité, le sentiment d'urgence et la pression pour arriver à leurs fins. Puisque de nouvelles formes de stratagèmes apparaissent tous les jours, les citoyens doivent adopter des comportements sécuritaires afin de se prémunir contre les fraudeurs. Ils doivent faire preuve d'un scepticisme vis-à-vis les offres trop attirantes, valider l'information, questionner l'appât du gain trop facile et surtout, ne pas céder à la pression. Ces simples gestes peuvent leur éviter plusieurs ennuis.

DU 1^{ER} AU 31 MARS 2018, LES VOLETS SUIVANTS SERONT ABORDÉS

- Le vol et les fraudes d'identité;
- les fraudes par cartes de paiement;
- les fraudes de « paiement en trop » et « paiement urgent »;
- la contrefaçon de billets de banque.

LES FRAUDES SUR INTERNET, VÉRITABLE FLÉAU

Depuis plusieurs années, nous pouvons constater une hausse de la valeur des pertes financières liées aux fraudes sur Internet (6,5M\$ en 2017, comparativement à 4,9M\$ en 2016). L'accessibilité et l'omniprésence de l'utilisation du web dans nos vies permettent une porte d'entrée facile pour les fraudeurs.

STATISTIQUES

- Selon l'Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet réalisée par l'Institut de la statistique du Québec en 2016, 88% des québécois utilisent Internet. Parmi les internautes, 94% d'entre eux envoient ou reçoivent un courriel (l'activité la plus effectuée) et 84% magasinent en ligne;
- Selon le Centre antifraude du Canada (CAFC), le hameçonnage est le type de fraude sur internet ayant fait le plus de victimes au Québec en 2017 (478 victimes);
- Environ 80 000 personnes sont victimes d'hameçonnage au quotidien dans le monde.*

INFORMATION:

Service des communications avec les médias
Sûreté du Québec 514 598-4848 www.sq.gouv.qc.ca

* <https://www.pensezcybersecurite.gc.ca/cnt/rsrscs/nfgrphcs/index-fr.aspx>

DES SIGNALEMENTS ESSENTIELS

Tout acte frauduleux doit être signalé à son service de police local. Rappelons que la fraude est un acte criminel. Qu'elle soit commise sur Internet, par téléphone ou en personne, elle doit être signalée le plus tôt possible aux policiers et au Centre antifraude du Canada au 1-888-495-8501.

Le Centre antifraude du Canada estime recevoir une moyenne de 5% des plaintes de victimes de fraudes au Canada. Ce bas taux de dénonciation pourrait s'expliquer notamment par l'embarras ou la honte des victimes. Les fraudeurs capitalisent sur ce sentiment pour poursuivre leurs activités en toute impunité.

LA FRAUDE EN 3D

Le livret la fraude en 3D « détecter, dénoncer, décourager » développé dans le cadre d'une collaboration entre la Banque du Canada, la Sûreté du Québec et plusieurs partenaires des forces policières, sera remis aux citoyens lors de diverses activités de prévention. Le livret vise à sensibiliser la population aux différents types de fraudes les plus courantes tout en encourageant le développement de réflexes permettant de détecter, dénoncer et décourager tous types d'arnaques. Pour consulter le livret en format PDF, veuillez cliquer sur ce lien.

Une campagne de sensibilisation sera organisée non seulement sur le terrain, mais également via les médias sociaux. Nous invitons le public à consulter les médias sociaux de la Sûreté du Québec, de même que ceux des corps de police municipaux et de la Banque du Canada durant tout le mois de mars.

TOUS UNIS POUR PRÉVENIR LA FRAUDE

Le Mois de la prévention de la fraude a été mis sur pied sous l'impulsion du Bureau de la concurrence et réunit près de 80 organismes d'application de la loi et organismes des secteurs publics et privés dans la lutte contre la fraude.

Au Québec, la campagne nationale est organisée dans le cadre d'une collaboration entre la Gendarmerie Royale du Canada, la Sûreté du Québec, le Service de police de la Ville de Montréal, le Service de police de l'agglomération de Longueuil, le Service de police de la ville de Québec, le Service de police de Laval, en partenariat avec la Banque du Canada et le Bureau de la concurrence. ■

Bon mois de la prévention de la fraude!

Dégagez le passage!

Soyez prévoyant! Après chaque chute de neige, déglez et déneigez les sorties de votre domicile, incluant les fenêtres du sous-sol et les balcons, et assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties soient désencombrées. Ainsi, vous pourrez évacuer rapidement en cas d'incendie et cela facilitera, du même coup, l'intervention des services d'urgence. ■



Estimation de la valeur marchande gratuite



André Huot
Courtier immobilier agréé
418 657-9339



Pour vendre ou acheter, votre 1^{er} choix
RE/MAX 1^{er} CHOIX
AGENCE IMMOBILIÈRE

*Lac-Delage.
c'est aussi chez nous!*

www.andrehuot.com

325, rue Marais, Suite 250, Québec (QC) G1M 3R3

TOURISME JACQUES-CARTIER

Des influenceurs web à Québec

En février dernier, la région de La Jacques-Cartier a reçu de la grande visite alors que Marine Leleu et William Soleil, deux vedettes françaises populaires du web ont visité le plus grand terrain de jeux de Québec!

Les deux stars d'Instagram, suivies par des centaines de milliers de personnes, ont profité de leur virée dans la grande région de Québec notamment pour essayer le fatbike chez E47 EcoSentiers, avant de se régaler au Manoir du Lac Delage.

Le but de ce voyage initié par l'Office de tourisme de Québec était de charmer la clientèle française de par nos activités hivernales, sportives et très exotiques.



Instagram

Suivez leur périple sur Instagram au @marinlle et @willssoleil.



Credel Huot

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA JACQUES-CARTIER

Envie de vous impliquer dans votre communauté?



Vous êtes un entrepreneur et aimeriez contribuer davantage à votre communauté? En devenant membre de la Société de développement économique (SDE) de La Jacques-Cartier, vous serez à même, par votre expérience et votre expertise, de contribuer au développement économique, touristique et social de votre région.

Deux sièges au conseil d'administration seront d'ailleurs en élection lors de la prochaine assemblée générale annuelle du 27 mars prochain.

Devenez membre, tout à fait gratuitement, en remplissant le formulaire au www.sde.jacques-cartier.com.

À PROPOS DE LA SDE DE LA JACQUES-CARTIER

Digne successeur du CLD, la SDE de La Jacques-Cartier est le carrefour du développement des affaires dans la région. Elle offre notamment des services de soutien et d'aide financière aux entreprises et promoteurs du territoire.

LE TCJC, UN CHOIX NATUREL!
tcjacquescartier.com

TCJC
 La Jacques-Cartier
 TRANSPORT COLLECTIF DE LA JACQUES-CARTIER

Nuisances canines ou autres

Devant l'objectif de favoriser une cohabitation harmonieuse entre les citoyens et les animaux de compagnie, la Ville de Lac-Delage demande à ses citoyens de ramasser les excréments de leurs animaux de compagnie.

On appelle « animaux de compagnie » tous les animaux élevés et entretenus par l'homme pour son agrément, en tant que compagnons de vie; il s'agit pour la plupart de chiens et de chats. Le règlement de la ville énumère les espèces animales qu'il est autorisé de garder chez soi et en limite le nombre par foyer. Il est important de consulter la municipalité pour connaître les espèces permises et le nombre d'animaux de compagnie autorisé.

Dans son souci de contrôle des nuisances (errance, bruits excessifs, dommages à la propriété, etc.), la Ville met l'accent sur les responsabilités du propriétaire. Elle exige notamment que les propriétaires de chats et de chiens obtiennent, pour chacun d'eux, une médaille d'identification.

L'APPLICATION DU RÈGLEMENT
Le Règlement sur le contrôle des animaux établit un certain nombre de règles de conduite et de civisme qui assurent la sécurité des citoyens, la quiétude et la propreté de l'espace public et résidentiel. La municipalité se réserve le droit de donner des contraventions en cas d'infraction,

tels l'absence de médaille d'identification, la malpropreté, les animaux laissés en liberté, la nuisance causée par des aboiements et les cas de morsures.

FORMULER UNE PLAINTE

Si vous désirez porter plainte relativement à une nuisance causée par un animal, comme des aboiements excessifs ou des excréments trouvés sur votre terrain, veuillez téléphoner au bureau municipal au 418 848-2417.

Vous devez connaître l'adresse des propriétaires du chien en question. L'information reçue sera traitée de manière confidentielle. ■

**MERCI
ET BONNE PROMENADE !**

STATIONNEMENT DANS LES RUES

Il est interdit en tout temps de stationner son véhicule sur un chemin public de notre territoire entre le 15 novembre et le 1^{er} avril. N'oublions pas que durant la période hivernale, nos rues déjà étroites le sont encore plus avec l'accumulation de neige. Par conséquent, le déneigement devient presque impossible et la circulation sécuritaire des ambulances et des camions de pompiers devient très difficile.

OFFRE DE GARDIENNAGE

Charles-Antoine Bouchard	418 848-0709
Amélie Matte	418 912-8040 418 316-2528
Florence Mercier	418 912-8321
Florence Morin	418 848-0807
Fédérique Paradis	418 848-1846
Gaëlle Ricaud	581 984-3475
Émily Grenier	418 928-4952



LE 14 FÉVRIER PROCHAIN

FORFAIT *passion*

AU SPA DU MANOIR DU LAC DELAGE

UN MASSAGE
TRADITIONNEL
EN TANDEM
— 60 minutes —



UN BAIN
CHROMOTHÉRAPEUTIQUE
DOUBLE



UNE DOUCEUR
SUCRÉE



UN VERRE
DE BULLES

205^{\$}
*par couple
plus taxes*

SUR RÉSERVATION : 1 866 848-0691 — spa@lacdelage.com

www.lacdelage.com

